



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 avril 2017

Présents : Mmes les Conseillères ARBOGAST Sylvie, DIEMER Annie, SCHAUB Anne, TERNOY Doris
MM. les Conseillers BAUR Michel, BERNHARDT Michel, BRUN Etienne, HOFMANN Richard
KRATZ Lucien, MEYER Jean, SEIFERT Daniel

Absents excusés : Mme CLAUSSMANN Marie-Rose, Mme HAMANN Véronique, M. LEJEUNE Denis et M.
NIEDERST Jean-Louis

Pouvoirs : M. LEJEUNE Denis a donné pouvoir à M. MEYER Jean
M. NIEDERST Jean-Louis a donné pouvoir à M. BRUN Etienne

Secrétaire de séance : Mlle KOCH Chloé, Secrétaire Générale

Ordre du jour :

Le Conseil Municipal

1. Choix de l'entreprise pour la réalisation de mini-tombes (caves-urnes) (délibération n° 19/2017)

Pour la mise en place de nouvelles mini-tombes (caves-urnes), les offres suivantes ont été réceptionnées en Mairie :

	Prix unitaire HT	Autres frais HT	Total HT
MEAZZA pour 3 caves-urnes	411,00	86,00	1319,00
MEAZZA pour 6 caves-urnes	411,00	86,00	2252,00
MISSEMER pour 3 caves-urnes	231,67	/	695,01
MISSEMER pour 6 caves-urnes	231,67	/	1251,02

Le Conseil Municipal est informé que suite à cette réalisation, il conviendra de faire intervenir un géomètre pour mettre à jour le plan du cimetière et intégrer le columbarium et les mini-tombes qui n'y figurent pas encore (plan datant de début 2008).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de retenir MISSEMER pour 6 mini-tombes pour un montant total de 1251.02€ HT.

Le Conseil Municipal évoque la possibilité d'anticiper les implantations futures avec le géomètre sur le plan.

2. [Choix de l'entreprise dans le cadre des travaux de réfection du mur de séparation entre l'église et la propriété voisine \(délibération n° 20/2017\)](#)

Malgré les différentes relances, nous n'avons eu aucun retour des devis demandés,

Vu l'offre réceptionnée de BTP LA FONTAINE de 2600,00€ HT,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir BTP LA FONTAINE pour un montant de 2600,00€ HT en précisant qu'il convient de mettre une semelle en béton ferrillée.

3. [Choix de l'entreprise pour la réalisation de travaux électrique à la future salle de repos](#)

4. [Avis du Conseil concernant une demande de participation aux frais de mise à disposition des locaux à la section locale des Sapeurs-Pompiers](#)

Il est prévu qu'aucune décision ne soit prise au sujet des points 3 et 4 à l'ordre du jour.

Cependant, Monsieur le Maire et ses Adjoints apportent les précisions suivantes :

- Concernant les travaux d'électricité à la future salle de repos, Monsieur KRATZ précise qu'une des entreprises propose le changement complet du tableau et l'autre non. Il convient donc de demander un devis avec la mise en place d'un tableau.
- Concernant les locaux utilisés par les Sapeurs-Pompiers, les élus précisent que la Commune de Breuschwickersheim prend à sa charge les frais de fonctionnement (électricité, eau...) lié au local occupé. Nous allons donc nous rapprocher du SDIS pour voir ce qu'il est possible de faire à ce sujet.

5. [Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles \(délibération n° 21/2017\)](#)

Pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai prochain, il convient d'organiser les permanences au bureau de vote qui sera ouvert de 8h00 à 19h00.

Ainsi les membres du Conseil Municipal seront présents selon aux créneaux suivants :

	Bureau de vote pour le dimanche 23 avril 2017
8h00-11h00	Michel BERNHARDT, Marie-Rose CLAUSSMANN, BRUN Etienne, NIEDERST Jean-Louis
11h00-14h00	Lucien KRATZ, SEIFERT Daniel, SCHAUB Anne, ARBOGAST Sylvie
14h00-17h00	Doris TERNOY, MEYER Jean, LEJEUNE Denis
17h00- fin du dépouillement	Richard HOFMANN, Véronique HAMANN, DIEMER Annie, BAUR Michel

	Bureau de vote pour le dimanche 7 mai 2017
8h00-11h00	Michel BERNHARDT, Marie-Rose CLAUSSMANN, NIEDERST Jean-Louis,
11h00-14h00	Lucien KRATZ, MEYER Jean, LEJEUNE Denis, SEIFERT Daniel
14h00-17h00	Doris TERNOY, SCHAUB Anne, ARBOGAST Sylvie
17h00- fin du dépouillement	Richard HOFMANN, Véronique HAMANN, DIEMER Annie, BAUR Michel, BRUN Etienne

Le Maire est le Président du bureau de vote et en son absence c'est l'Adjoint présent qui exercera les missions du Président de Bureau.

Autres informations :

- Informations diverses (élections, CNI, poste d'agent d'entretien de diverses salles communales occupé par Mme Bastian Nathalie depuis le 1/04/2017 avec une période d'essai de 3 mois renouvelable une fois pour la partie entretien et Jean-Michel/Nicolas continuent à faire les opérations de mise en location).
- Information de Monsieur le Maire concernant les avancées au sujet des dossiers voirie (arrêté interdiction des plus de 7,5t sur la rue d'Ittenheim - études en cours au niveau de l'EMS pour proposer des solutions aux problèmes de vitesse à l'entrée du village côté Kolbsheim et côté Ittenheim + au niveau du carrefour rue d'Ittenheim/rue des Vergers/rue d'Osthoffen).
- Information concernant la réunion publique relative au GCO/COS le jeudi 27 avril 2017 à 20h00 à la salle polyvalente de Breuschwickersheim et le festival du Bishnoï qui aura lieu les 29 et 30 avril 2017.
- Monsieur KRATZ fait le point concernant le dossier de travaux de renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue et propose une réunion ouverte à tous les membres du Conseil d'ici la fin du mois d'avril (24 ou 26 avril 2017 en soirée - à voir avec M. SCHEER - une information à ce sujet vous sera transmise prochainement) pour un lancement de l'appel d'offres d'ici mi/fin mai 2017.
- Proposition de vente pour le compte de la Commune par Madame ARBOGAST de l'ancien tableau de l'école maternelle à 200€. Une délibération sera prise à ce sujet prochainement.
- Madame ARBOGAST fait le compte-rendu de la réunion du SIVU Les Châteaux du 21 mars 2017 et du groupe de travail concernant le multi-accueil Les Lutins des Châteaux (état des lieux de l'occupation par commune). Et également de ces échanges avec les Directrices des Ecoles au sujet du matériel informatique et de l'installation des packs office.
- La date du prochain Conseil Municipal est fixée au vendredi 5 mai 2017 à 19h30.

Monsieur le Maire clôt la séance à 21h57.